

PAT de la Communauté de communes La Domitienne

PAT de La Domitienne

Date de la dernière actualisation : 12/09/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2023
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2023

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Occitanie

Hérault

La Domitienne est un territoire dynamique, viticole, riche en patrimoine naturel et confronté à divers enjeux de la transition agricole et alimentaire et d'adaptation au changement climatique. Situé entre deux agglomérations et avec une ouverture sur le littoral méditerranéen au Sud et le piémont Biterrois au Nord, le territoire est soumis à de nombreuses problématiques.

Côté agricole: le territoire de La Domitienne se caractérise par une agriculture majoritairement viticole, peu diversifiée et fragilisée par les aléas climatiques, les difficultés de transmission et un accès limité au foncier. Les filières locales de transformation et de distribution restent insuffisamment structurées, ce qui limite la valorisation des productions et la création d'emplois.

Côté environnemental: la pression sur les ressources est importante : consommation d'eau en forte hausse, usage de phytosanitaires et perte progressive de terres agricoles au profit de l'urbanisation/ pression foncière et des friches/ arrachage. Le territoire est particulièrement vulnérable au changement climatique avec la salinisation des sols et les grandes périodes de sécheresse.

Côté social: la précarité alimentaire touche une part significative de la population (taux de pauvreté d'environ 15 %), avec une dépendance croissante aux associations d'aide. L'offre locale reste peu visible et le lien entre producteurs et habitants insuffisamment développé et pas adapté pour la restauration collective et le respect de la loi Egalim.

Côté santé: comme cela se remarque sur l'ensemble du territoire national, la faible consommation de fruits et légumes, l'augmentation du surpoids et un gaspillage alimentaire encore élevé, notamment dans la restauration collective.

Ainsi, le PAT doit permettre de diversifier et structurer les filières agricoles, préserver les ressources naturelles, améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité et promouvoir de meilleures pratiques alimentaires. Il constitue un levier stratégique pour construire un système alimentaire local plus durable, résilient et solidaire.

Entre 2019 et 2021, le PAT a été inscrit dans les documents cadres de La Domitienne : Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), projet de développement durable du territoire « Horizon 2030 », Contrat de relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Par ailleurs, depuis plusieurs années, de nombreuses actions étaient déjà engagées pour développer l'alimentation locale et durable : Ø Étude de faisabilité pour la création d'une cuisine centrale mutualisée, approvisionnée localement, comprenant potentiellement une légumerie et une pâtisserie. Ø Réalisation d'une carte interactive des producteurs locaux sur le site de La Domitienne. Ø Organisation de marchés de producteurs en saison estivale au Port du Chichoulet à Vendres. Ø Animations de sensibilisation au gaspillage dans les écoles et centres de loisirs communaux. Ø Accompagnement d'agriculteurs et d'éleveurs dans des démarches en faveur de la biodiversité (Projet Agro-Environnemental et Climatique, Biodiv&Eau) ...

En 2022, dans le prolongement de ces initiatives, la Communauté de communes a décidé de lancer son PAT. Il émerge d'une volonté de coopérer davantage entre acteurs locaux, afin de mettre en cohérence les démarches existantes et d'en initier de nouvelles. Le PAT est alors identifié comme un outil pour structurer la politique agricole et alimentaire du territoire dans le long terme.

Dans ce cadre, le diagnostic agricole et alimentaire partagé réunissant les principales données du territoire, des analyses thématiques et des exemples d'initiatives a été réalisé avec un rapport finalisé au 1er trimestre 2023. Depuis sa labellisation en mars 2023, le PAT de La Domitienne est officiellement reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire de niveau 1 « PAT émergent ». Durant cette période, des premières actions ont pu être lancées (identification de friches communales, sensibilisation des scolaires et grands publics, réalisation du carnet des producteurs, création et animation d'un réseau de producteurs locaux, accompagnement à l'émergence de projets collectifs et initiatives, finalisation du diagnostic sur l'axe précarité alimentaire, état des lieux de la commercialisation des produits locaux...).

La Communauté de communes et ses partenaires ont élaboré de manière collective une stratégie pour les cinq prochaines années se structurant autour de thématiques phares telles que le foncier agricole, la diversification, les enjeux environnementaux les produits locaux, la restauration collective, les circuits de transformation et de distribution, la consommation et la précarité alimentaire.

Le plan d'actions se compose ainsi de 5 Objectifs Stratégiques dont 1 transversal, de 13 Objectifs Opérationnels et de 29 actions opérationnelles et de mises en œuvre

Chiffres clés du territoire



Contexte

28 976 habitants
8 communes
167,97 habitants/km²
172,51km² de communes
159,63 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

15% de taux de pauvreté
12,93% de chômage
21 140€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

8 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,46 associations par 10 km²
0,28 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

8 054,30 hectares de SAU
46,69% de SAU
dont 18,81% de SAU en bio
dont 4,45% de légumineuses
dont 6,99% de prairies permanentes



Structures agricoles

426 exploitations

47 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques > 5 ug par litre d'eau

Taux de nitrates inférieur à 10 mg par litre d'eau

3 160 505,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 48,24% depuis 5 ans

38,03 de haie/ha de SAU



Distribution

30 enseignes de distribution

dont 11 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

260 emplois dans la transformation

-10,65% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

11 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 3 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté de communes (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › DRAAF
- › Région Occitanie
- › Département de l'Hérault
- › GAL LEADER Via Domitia
- › ARS
- › ADEME
- › 8 communes de La Domitienne

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › CFPPA de l'Hérault

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture de l'Hérault
- › CIVAM bio 34
- › Safer
- › Terre de liens

Acteurs de la restauration collective

- › Régie Agricole de Cazouls-lès-Béziers

Acteurs du social

- › Banque Alimentaire de Montady
- › Secours populaire de Vendres
- › RLIs (Réseau Local d'Insertion socio-professionnelle Les Sablières)

Autres

- › Office de Tourisme La Domitienne

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › DRAAF
- › Région Occitanie
- › Département de l'Hérault
- › GAL LEADER
- › 8 communes de La Domitienne

- › ARS
- › ADEME

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › CFPPA de l'Hérault

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › SAFER
- › Terre de liens
- › Chambre d'Agriculture de l'Hérault
- › CIVAM bio 34

Acteurs du social

- › Banque Alimentaire
- › Secours Populaire
- › RLise

Autres

- › Office de Tourisme La Domitienne
- › IFD Nutrition
- › SCIC GRAL

Les objectifs stratégiques du projet

OS 1- Préserver et valoriser le foncier agricole disponible et faciliter son accès pour assurer le maintien et le développement d'une agriculture plus diversifiée

OO 1.1. Assurer le maintien de la surface agricole utile (SAU)

OO 1.2. Faciliter la transmission des fermes et l'installation de nouveaux agriculteurs

OO 1.3. Assurer une gestion Durable des ressources naturelles

OS 2- Structurer des filières alimentaires de proximité garantissant une juste rémunération et répondant aux enjeux environnementaux

OO 2.1. Accompagner la diversification agricole et le développement de filières de proximité

OO 2.2. Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agroécologiques

OO 2.3. Contribuer à la transformation alimentaire et à la valorisation des déchets organiques en lien avec les territoires voisins

OS 3- Développer et valoriser les produits locaux dans les circuits de distribution, notamment en restauration collective

OO 3.1. Connaître les besoins alimentaires et faire connaître l'offre de proximité

OO 3.2. Accompagner la restauration collective à utiliser des produits locaux et respecter les objectifs de la loi Egalim

OO 3.3. Développer des circuits de distribution de proximité (marchés, projet de vente collectif, offres agritouristiques)

OS 4- Contribuer à changer les modes de consommation et à lutter contre la précarité alimentaire

OO 4.1. Sensibiliser les habitants et les scolaires afin de faire évoluer la consommation alimentaire et encourager le passage à l'action

OO4.2. Contribuer à lutter contre la précarité alimentaire par la coordination et la mobilisation de tous

OS 5/ Transversal - Assurer la participation de tous les acteurs du système alimentaire territorial, y compris les habitants, dans la formulation et la mise en place d'actions collectives

OO 5.1. Poursuivre l'animation territoriale et le suivi du PAT afin de garantir une gouvernance dynamique et la participation de tous

OO 5.2. Mettre en place un outil de suivi/ évaluation de la Stratégie

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Constitution d'une dynamique collective sur le foncier	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Poursuite du diagnostic foncier (en particulier friches communales, BVM) et cartographie/ qualification d'îlots mobilisables	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagnement des acteurs publics et privés dans la préservation et mobilisation du foncier (PLU, réserve foncière...)	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Coordination de l'accompagnement pluri acteurs pour favoriser l'installation de producteurs	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	organisation des temps réguliers de rencontres sur le sujet de l'installation et transmission	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	soutien à l'installation de potagers, poulaillers et le compostage au niveau familial et collectif et animation d'un réseau de jardinage	Action programmée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	Poursuite de l'étude de l'offre et de la demande de produits locaux et des potentialités de développement (panier, GMS, marchés, boutique, etc.)	Action programmée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	Développement de l'étiquetage spécifique pour qualifier la production locale vendue en circuits-courts sur les marchés de plein vent	Action programmée
	Organisation des filières	Sensibiliser et accompagner les producteurs à répondre à la demande locale (maraichage, arboriculture, céréales, etc.)	Action programmée
	Organisation des filières	poursuivre l'animation du réseau de producteurs pour faire émerger des projets collectifs (apéro producteurs)	Action en cours
	Organisation des filières	identification des outils de transformation/logistique existants et participation à l'émergence de nouveaux outils en synergie avec d'autres PAT	Action programmée
	Organisation des filières	Accompagnement à l'émergence et mise en place de projets collectifs de vente et d'achat de produits locaux	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Création de l'expérience agri/ oeno touristique via de la formation accompagnée (OT/ label Vignobles & Découvertes) et de ligne directrices pour l'organisation d'événements grands publics (choix et priorisation produits locaux)	Action programmée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Mise en place d'une stratégie marketing et communication à destination des habitants et des touristes sur l'offre alimentaire et les événements grand public mettant en valeur les produits locaux	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Favoriser les rencontres professionnelles (Salons/ forums) entre les producteurs et artisans de l'alimentation et les professionnels de la restauration/ hébergements	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Soutien aux actions de sensibilisation existantes et développement de nouvelles actions pour assurer une prise de conscience (santé nutrition/ santé environnement)	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Proposer un programme d'animations et de sensibilisation autour de l'agriculture et de l'alimentation pour différents publics	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Mise en place d'ateliers de cuisine dans les médiathèques avec une Diététicienne nutritionniste	Action en cours
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Accompagnement des producteurs et échanges de savoir-faire sur les questions d'adaptation aux changements climatiques et pratiques agroécologiques	Action programmée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Mobilisation des leviers financiers, fonciers et de la commande publique pour encourager la transition vers une agriculture plus durable	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Poursuite de la mise en réseau des acteurs et identification de leurs besoins pour améliorer l'accès des personnes en situation de précarité à une alimentation de qualité	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Mise en œuvre de projets collectifs améliorant l'accès des personnes en situation de précarité à une alimentation de qualité	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Préservation et renforcement de la biodiversité agricole et naturelle du territoire	Action en cours
	Autres actions environnementales	S'assurer sur le développement de projets agrivoltaïques s'inscrivent en cohérence avec les objectifs du PAT	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Mise en place de projets de valorisation des déchets organiques du territoire en ressources agricoles locales	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Création d'un groupe de travail qui réunit les acteurs de la restauration collective souhaitant être accompagnés pour transformer les produits locaux et s'inscrire dans le cadre de la loi Egalim	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Accompagnement individuel et collectif des restaurants collectifs intéressés	Action programmée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Proposer un programme d'animations et de sensibilisation autour de l'agriculture et de l'alimentation pour différents publics	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Initier une stratégie foncière agricole territoriale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Modalités d'implication du grand public pérennes	Mettre en œuvre des temps forts de concertation	Action en cours
	Modalités d'implication du grand public pérennes	Poursuivre l'animation territoriale et le suivi du PAT afin de garantir une gouvernance dynamique et la participation de tous	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

- › Autre (champ libre)
indicateurs quantitatifs principalement pour le PAT I (finition du diagnostic et mise en œuvre/test de quelques actions) / un Dispositif de Suivi Evaluation spécifique se construit pour le PAT II (indicateurs sur chaque Objectifs stratégiques/ lien avec les indicateurs SNANC)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Engagement dans la Charte départementale des PAT et participation active au réseau INTER-PAT de l'Hérault, animé par le Conseil Départemental de l'Hérault : partage d'expériences, visites, échanges méthodologiques. Partenaires : les 9 PAT de l'Hérault et le Conseil Départemental 34.

Réseau des PAT d'Occitanie : participation de l'animatrice aux ateliers, séminaires, veille, suivi, échanges.

- Participation au dossier porté par le PAT du Haut Languedoc et Vignobles "Accès à l'alimentation pour tous"
- Participation au dossier porté par le CIVAM sur la création d'une filière volailles de Chair avec le PAT Cœur d'Hérault et le PAT du Haut Languedoc et Vignobles

Echanges d'expériences (appels, visios, échanges de ressources) avec plusieurs territoires sur la mobilisation du foncier et sa remise en culture (PAT Conflent Canigo, PAT Narbonnaise, PAT Pays de Thau et PAT Pic St Loup, communauté de communes du saint-affricain Roquefort 7 Vallons) , échange avec le PAT du Pays de l'Or sur des actions de sensibilisation et partage d'ingénierie

- Visites sur certains territoires avec les élus en prévision.

Coopération interterritoriale

Oui

PAT membre des réseaux

- › PAT Occitanie
- › InterPAT 34 (Département de l'Hérault)

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Le programme LEADER
- › Autres
Etat / ANCT (financement poste animateur en VTA)

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Aurélie Lequeux

06 19 09 36 44

a.lequeux@ladomitienne.com

Pôle Développement Territorial

Chargée de mission PAT

Hôtel de communauté, 1 avenue de l'Europe

34370 Maureilhan

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)